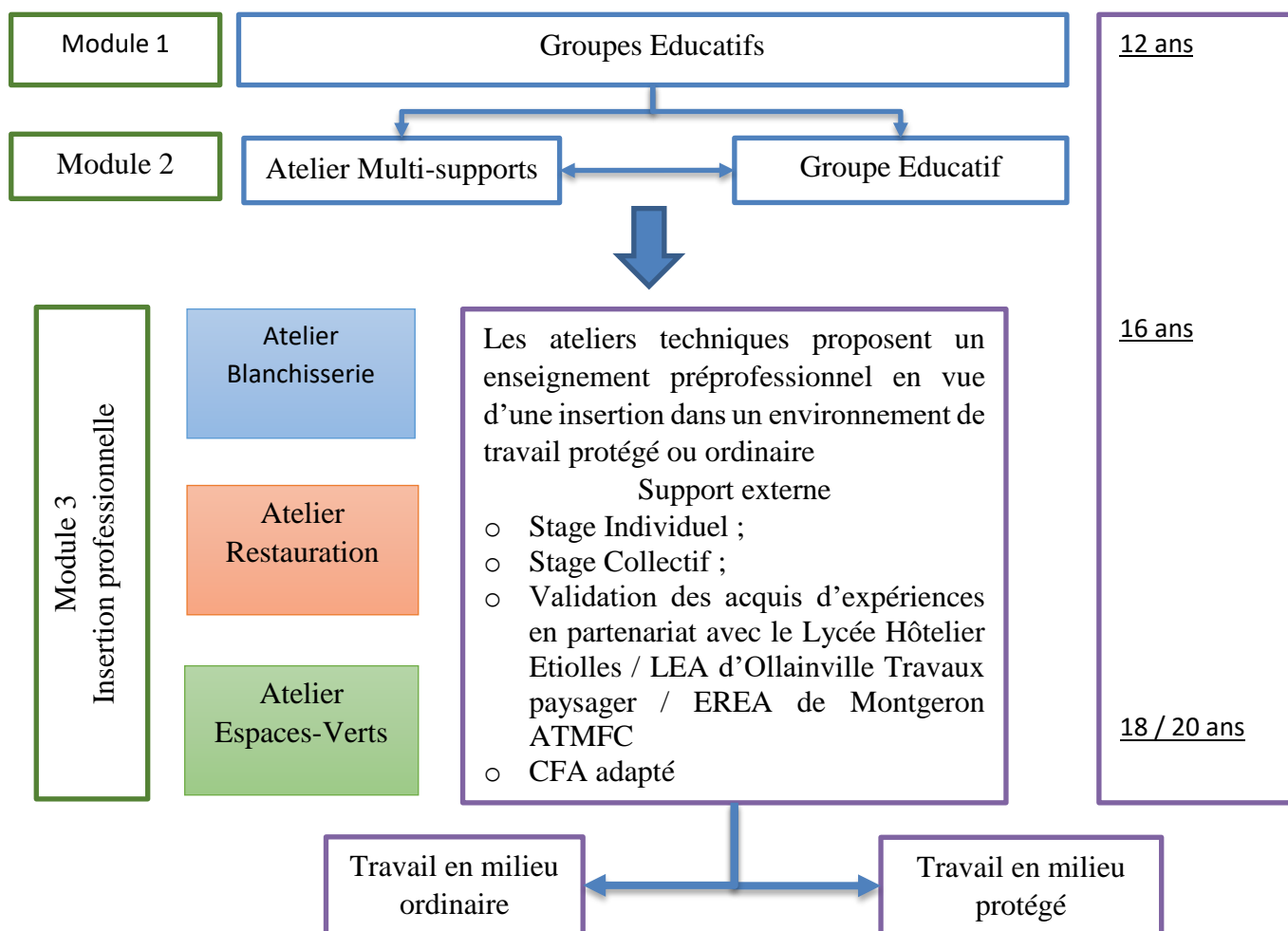


IME LES VALLEES : PARCOURS pré-professionnel



Enseignement technologique ou professionnel dispensé :

- Réaliser tout ou partie du traitement du linge de collectivité selon les standards de qualité requis, en utilisant des matériels ou des chaînes de matériels adaptés ;
- Réceptionner, trier le linge selon la matière et la capacité des matériels ;
- Identifier les tâches et les traiter, laver et essorer le linge en choisissant le programme correspondant, régler et contrôler les machines.

Assurer les finitions (séchage, repassage, pressage, pliage).

- Service en salle et confection de plat simple. Préparation des tables et dressage de couverts ;
- Restauration collective : principes de cuisson et de conservation des aliments pour élaborer des plats ;
- Préparation de plats simples (salades, assiette de crudités, de fromages, desserts, ...)
- Mise en place des produits, plats froids ou chauds en vitrine et approvisionnement en cours de service ;
- Entretien et nettoyage du matériel, des équipements de la cuisine et de la salle...

- Entretien des espaces verts (tonte, taille, ramassage, ...) ;
- Préparer les sols, terrassements, ... et réaliser les semis ou les plantations ;
- Entretien des massifs extérieurs (aération du sol, remplacement de plantes, ...) ;
- Préparation et entretien des matériels.

Article L6241-10 du Code du travail, par dérogation,

Les établissements ou services d'enseignement qui assurent, à titre principal, une éducation adaptée et un accompagnement social ou médico-social aux mineurs ou jeunes adultes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation, mentionnés au 2° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, ainsi que les établissements délivrant l'enseignement adapté prévu au premier alinéa de l'article L. 332-4 du code de l'éducation ;